



## Appel à candidatures

### Coordinateur·rice qualité (temps plein) pour la Haute École de la Province de Namur et la Haute École Albert Jacquard

#### CONTEXTE DE TRAVAIL

La Haute École de la Province de Namur et la Haute École Albert Jacquard ouvrent une fonction, commune à leurs deux institutions, relative à la gestion de la qualité. Cette fonction, indispensable en Hautes Écoles et rendue obligatoire, s'inscrit dans le cadre l'assurance qualité développée au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de son évolution vers une approche institutionnelle de la qualité.

Le coordinateur qualité (H/F/X) agira donc au sein des deux hautes écoles sur base d'un contexte commun d'assurance qualité tel qu'encadré par l'AEQES (<https://www.aeqes.be/>). Il tiendra compte des particularités institutionnelles de chacune des hautes écoles (gouvernance, domaines d'études, enjeux spécifiques), favorisera les synergies ainsi que la mise en commun des bonnes pratiques.

#### FINALITÉS DE LA FONCTION

Le coordinateur qualité effectue une mission d'implémentation d'une culture qualité au sein de la HEAJ et de la HEPN, dans le respect des exigences décrétales, des différentes missions spécifiques qui lui sont confiées par chaque Haute École, en cohérence avec les ressources matérielles et humaines disponibles.

#### MISSIONS

##### 1. Promouvoir et implémenter la gestion de la qualité dans les deux hautes écoles

- Rendre explicite les enjeux et évolutions de la démarche qualité pour chacune des deux hautes écoles et pour l'ensemble de ses parties prenantes ;
- Assurer l'articulation la plus concrète possible de ces divers enjeux collectifs avec les attentes et les besoins des différentes parties prenantes et particulièrement des Collèges de direction de chaque haute école ;
- Assurer une veille de l'ensemble des évolutions et projets institutionnels afin de les intégrer dans la démarche qualité ;
- Élaborer et coordonner, en accord avec les directions, les dispositifs opérationnels (mise en œuvre, suivi, implication des parties prenantes) tant durant les phases diagnostiques que de réalisation des objectifs stratégiques d'amélioration ;

- Promouvoir à long terme une démarche qualité institutionnalisée, planifiée de manière réaliste au regard des ressources affectées et implantée de manière structurelle dans la gouvernance de chaque haute école ;
- S'inscrire dans une démarche continue de formation et d'information. Veiller à orienter cette démarche en fonction des priorités du terrain et dans le souci d'assurer tant un transfert d'expertise que la consolidation d'une culture de la qualité au sein de son institution.

## **2. Mettre sur pied et animer des organes de pilotage de la qualité**

- Organiser la concertation des deux hautes écoles en matière de pilotage de la qualité pour favoriser les synergies ;
- Mettre en place des balises déontologiques et méthodologiques pour travailler avec les deux hautes écoles ;
- Définir les modalités pratiques pour l'implication des parties prenantes des hautes écoles (coordination de bachelier, collège de direction, etc.).

## **3. S'approprier la vision de l'AEQES en matière de qualité institutionnelle**

- Élaborer une stratégie basée sur les trois critères principaux déterminés par l'AEQES :
  - o *Stratégie, gouvernance et qualité : alignement, système de gestion de la qualité, politique qualité notamment en matière de personnel ;*
  - o *Pilotage des programmes : élaboration, communication et suivi et évaluation continue des programmes d'études ;*
  - o *Formation et parcours des étudiants : apprentissage, enseignement et évaluation centrés sur l'étudiant, environnement d'apprentissage, admission, progression et certification.*
- Susciter un regard réflexif sur la pertinence des pratiques au sein des deux hautes écoles ;
- Utiliser, modifier, voire créer des démarches et outils qualité adaptés à chaque haute école ;
- Coordonner la mise en place de dispositifs de récoltes d'information dans le cadre des démarches d'amélioration continue développées par les deux hautes écoles ;
- Déterminer des objectifs « qualité » ciblés, les pistes et opportunités ;
- Organiser le suivi de ces plans d'actions ;
- Planifier le suivi des actions prévues dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

## **4. Coordonner les évaluations internes et externes sous l'égide de l'AEQES**

- Assister les Collèges de direction dans la composition des comités internes d'évaluation ;
- Informer les parties prenantes internes et externes du cadre et des objectifs de l'évaluation ;
- Sensibiliser à l'intérêt de la démarche ;
- Coordonner la méthodologie de l'évaluation ;
- Assurer le respect des procédures et du calendrier des échéances établis par l'AEQES ;
- Organiser la visite des experts qualité externes en collaboration avec les parties prenantes ;
- Veiller au suivi de l'évaluation en termes de rédaction, diffusion et publication du plan de suivi ;
- Veiller à la diffusion des résultats et analyses de l'évaluation auprès des différentes parties prenantes.

**5. Participer, selon les demandes, aux travaux de tout groupe de travail dont l'objet a trait à la qualité dans l'enseignement supérieur**

- Le cas échéant, participer à des groupes de travail ou journées d'études dans le cadre de l'assurance qualité au niveau de la FWB ;
- En particulier définir avec ses directions la charge de travail qu'il peut mobiliser à cette fin et les documents/outils internes qu'il peut éventuellement mettre en partage au niveau des groupes de travail.

**6. Coordonner l'opérationnalisation de divers plans stratégiques afin de veiller à leur cohérence transversale**

- Communiquer vers les gestionnaires de projet et assurer le suivi ;
- Effectuer le reporting vers les Collèges de direction et/ou d'autres instances désignées par ceux-ci.

**PROFIL ATTENDU**

**Profil professionnel :**

- Être titulaire d'un diplôme de master (si le titre a été délivré à l'étranger, le candidat doit avoir obtenu une équivalence) ;
- Être titulaire d'un titre pédagogique est un atout ;
- Disposer d'une expérience dans la gestion de la qualité et/ou dans l'enseignement supérieur est un atout ;
- Connaître et maîtriser l'outil informatique et les logiciels utiles à la fonction.

**Compétences professionnelles :**

- Connaître et être capable de clarifier le cadre décretaal de la démarche qualité ;
- Préparer, animer des réunions, gérer des équipes concevoir et mettre en place un travail collaboratif ;
- Avoir d'excellentes compétences rédactionnelles ;
- Planifier et prioriser ses tâches (souvent très variables) ;
- Gérer des projets ;
- Proposer des améliorations quant au fonctionnement de son activité, faire rapport à la hiérarchie régulièrement ;
- Prendre des initiatives à bon escient ;
- Communiquer aisément tant à l'oral qu'à l'écrit à tous les niveaux ;
- Gérer et résoudre des conflits ;
- Avoir des capacités d'analyse et de prise de recul ;
- Travailler en équipe ;
- Faire preuve de déontologie et de confidentialité dans les rapports aux deux hautes écoles.

**Soft skills :**

- Être polyvalent ;
- Être agréable et diplomate dans ses rapports avec les autres personnes (extérieures ou collègues) ;
- Disposer de capacité de décision, d'autonomie dans le travail ;
- Avoir une grande faculté d'adaptation ;
- Être créatif et innovant ;
- Être motivé et dynamique ;

- Être organisé, structuré, méthodique et ordonné ;
- Appliquer le devoir de réserve ;
- Être rigoureux ;
- Faire preuve d'entraide ;
- Être proactif ;
- Avoir un sens aigu de la déontologie et de l'intérêt général ;
- Avoir le sens de l'accueil et de l'écoute ;
- Être résistant au stress ;
- Être flexible et disponible ;
- Être autonome.

#### MODALITÉS DE PRESTATION

- Prestations dans le cadre d'une fonction d'**Attaché·e** (ou Maître assistant selon la situation initiale du candidat).
- Le coordinateur qualité sera engagé à **mi-temps par la HEAJ** et à **mi-temps par la HEPN**, dans le cadre d'une désignation en tant que temporaire à durée déterminée d'une année académique, renouvelable par année académique (ou selon la situation initiale du candidat).
- Le coordinateur qualité prestera sous un régime de 38h/semaine et sera présent au siège central de la HEPN et de la HEAJ.
- Entrée en fonction au 14/09/2025.

#### CANDIDATURES

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont attendues pour le **20/08/2025** au plus tard à l'adresse [grh@hepn.province.namur.be](mailto:grh@hepn.province.namur.be).

Les candidats retenus seront invités à une audition le 28/08/2025, en présence de représentants des Collèges de direction des deux Hautes Écoles ainsi que d'une personne de référence en matière de gestion de la qualité dans l'enseignement supérieur.